



AGRIP

TRAITEMENT DES SOLS LISSES ET GLISSANTS

UTILISATEURS

Municipalités, collectivités, espaces sportifs aquatiques, services d'entretien, entreprises de nettoyage, etc.

PROPRIETES

- **Traitement antidérapant des sols intérieurs et extérieurs.**
- **Solution de traitement des sols glissants à structure fermée comme le carrelage, marbre, grés cérame ou émaillé, terre cuite, etc.**
- **Confère aux sols une propriété antidérapante remarquable, dotée d'une exceptionnelle efficacité lorsque les supports sont mouillés.**
- **Ne laisse pas de film visible sur les surfaces traitées et ne change pas l'aspect des matériaux.**
- **Reste efficace après de nombreux lavages.**

MODE D'EMPLOI

Appliquer pur ou dilué à 50% à l'aide d'un rouleau mousse ou d'une serpillère sur surfaces sèches et exemptes de graisses ou souillures.

Le temps d'action sera fonction de la nature des sols :

- 5 minutes pour les revêtements fragiles, poreux ou foncés (marbre gris, terre cuite, etc.).
- 10 minutes pour les revêtements durs (carrelage, etc.).

Pour les applications en extérieur, les temps d'action seront prolongés en fonction de l'exposition des supports et de leur sollicitation (intempéries, UV, etc.).

Rincer abondamment à l'eau claire à l'aide d'un nettoyeur haute pression si possible.

L'eau de rinçage pourra être additivée d'une solution de Neutralisant DNM.

Consommation : 10 à 15 m² /litre.

Renouveler une à deux fois par an en fonction des fréquences de passage.

SECURITE D'EMPLOI

Produit corrosif.

Le port de gants, lunettes et masque de protection est recommandé.

Mise en garde : **AGRIP** attaque le verre et l'aluminium.

PRECAUTIONS DE STOCKAGE

Stocker en emballages d'origine, bien fermés, en locaux ventilés, à l'abri de la lumière et à l'écart des bases fortes.

1003013